

Gestionnaire du commerce de détail par l'Art. 32

diplôme : **CFC**

CPNE centre de formation professionnelle neuchâtelois
Votre talent, notre engagement !

Sommaire

A qui s'adresse cette formation ? 4
Organisation de la formation 4
Conditions d'admission 5
Examens 5
Conditions d'obtention du CFC 5
Titre obtenu 5
Coût de la formation 6
Renseignements et inscription 6
Lieu de formation et prestataire 6

Toutes les informations contenues dans cette brochure sont non contractuelles et peuvent être sujettes à modifications



A qui s'adresse cette formation ?

Cette formation s'adresse à des adultes au bénéfice d'une expérience professionnelle significative dans la profession de la vente.

L'article 32 de l'Ordonnance sur la formation professionnelle (OFPr) permet d'obtenir, en emploi, un titre professionnel sans passer par un apprentissage traditionnel.

Organisation de la formation

Les cours sont basés sur l'expérience professionnelle des participant-e-s ainsi que sur des compétences opérationnelles organisées en plusieurs domaines, comme :

- La gestion des relations avec la clientèle ;
- La gestion et la présentation des produits et des prestations ;
- L'acquisition, l'intégration et le développement des connaissances sur les produits et les prestations ;
- Les interactions au sein de l'entreprise et dans la branche.

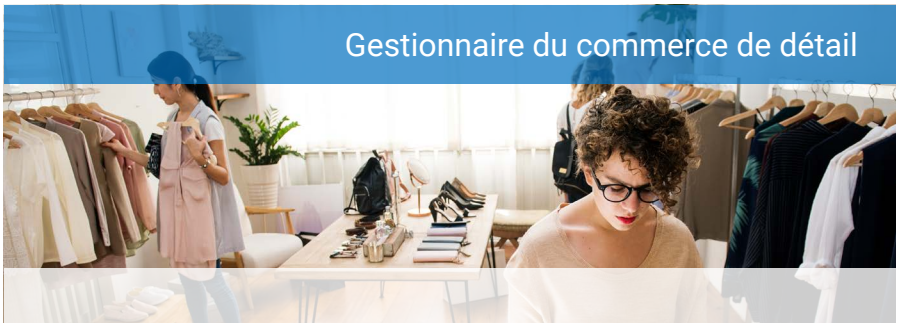
Un complément de culture générale est aussi intégré à la formation.

Les participant·e·s doivent choisir comme langue étrangère entre l'allemand ou l'anglais. Le niveau de langue conseillé pour débuter la formation est A2.

La durée de la formation est de 2 ans, 2 soirs par semaine (mardi et jeudi) de 18 h 00 à 21 h 15 (hors vacances scolaires du canton de Neuchâtel).

Les cours débutent en août et sont dispensés dans les locaux du CPNE à Neuchâtel. Ils ont lieu en présentiel et un taux de présence de 80 % est requis.

Cette formation est BYOD (bring your own device), un ordinateur personnel est donc nécessaire pour le suivi des cours.



Conditions d'admission

Pour accéder à cette formation, il faut :

- Effectuer un entretien auprès du centre d'orientation et de carrière ;
- Etre en possession de l'autorisation du Service de la formation professionnelle du canton de domicile ;
- Justifier une expérience professionnelle suffisante correspondant au minimum à 1 an à 100% (et 3 ans au moment des examens finaux) dans le domaine de la vente ;
- Fin de scolarité obligatoire ou niveau de français B1, oral et écrit.

Examens

Les examens se déroulent à la fin de la formation, c'est-à-dire **après les 2 ans** de formation, aucun examen anticipé n'a lieu. Par contre et selon leur parcours, la/le participant·e peut être dispensé·e de la culture générale.

Conditions d'obtention du CFC

La / Le candidat·e doit posséder, **au moment des examens finaux,** au moins 5 ans d'expérience professionnelle tous domaines confondus, dont **3 ans à 100 %** (si la personne est en emploi, la durée de la formation est prise en compte) dans le domaine de la vente.

Titre obtenu

Gestionnaire du commerce de détail CFC.



Coût de la formation

Le canton de domicile de la personne en détermine les conditions.

Les personnes domiciliées dans le canton de Neuchâtel peuvent bénéficier d'un financement complet ou partiel de la formation, selon leur situation. Les conditions de financement sont disponibles sur le site www.ne.ch/cpa.

Pour les personnes employées dans une entreprise du canton de Neuchâtel, une aide à la formation est possible par le biais du FAPP (Fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel) sur le site www.fapp-ne.ch.

Pour les autres cantons, se renseigner auprès du Service de la formation professionnelle du canton de domicile.

Renseignements et inscription

Le Centre d'orientation et de carrière répond à toutes vos questions et vous accueille pour discuter de de votre projet. Cet entretien d'information est obligatoire. Il est possible de prendre directement rendez-vous sur le site www.ne.ch/cpa ou par téléphone au 032 889 69 63.

L'inscription formelle est délivrée par le Service de la formation professionnelle du canton de domicile, au plus tard une semaine avant le début de la formation, si des places sont encore disponibles.

Lieu de formation et prestataire

Secrétariat CPNE-CG-FS - Filière Art. 32
Maladière 84, case postale 212, CH-2002 Neuchâtel (bâtiment A, 1er étage)
Tél. +41 (0)32 886 36 00, cpne-cg-fs@rpn.ch, www.cpne.ch

Visitez notre site pour plus d'informations : **www.cpne.ch**

GCDArt32-V1-2026

CPNE centre de formation professionnelle neuchâtelois

Commerce et Gestion

Rue de la Maladière 84
2002 Neuchâtel

032 886 36 00 cpne-cg-fs@rpn.ch www.cpne.ch